

UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Institut de la Paix et du Développement

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/20

Fiche de présentation du

Master 1

« Droit International et droit Européen »

La mention de master "Droit international et droit européen" (DIDE) vise à permettre à ses diplômés de disposer des compétences décisives pour l'exercice d'une activité professionnelle ou de recherche dans les domaines du droit international et du droit européen.

La formation se caractérise par une spécialisation sur des secteurs majeurs d'activité juridique à forte dimension internationale, au travers d'une approche combinée des ordres juridiques internationaux et régionaux, de leurs rapports et effectivité.

Six parcours sont proposés au sein de la mention :

- Sécurité internationale, défense, Intelligence économique
- Droit de la mer et des activités maritimes
- Droit et pratique du commerce international
- Juriste européen
- Gouvernance et financement du développement
- Migrations Studies

La 1ère année de Master de la mention DIDE est essentiellement en tronc commun, dont les enseignements sont suivis par les étudiants des différents parcours.

La spécialisation des parcours est ainsi réalisée au cours de la seconde année de Master.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA MENTION

La formation de Master mention « Droit international et droit européen » est sélective.

L'accès à la mention DIDE repose - à compter de la rentrée universitaire 2018-19 - sur une évaluation des candidatures, qui est opérée à l'entrée du cycle, au niveau de la première année. Ces candidatures sont présentées pour un (ou plusieurs) parcours, et la sélection est opérée au regard de ce choix. La validation de l'année de M1 ouvre l'accès au Master 2 dans le parcours pour lequel l'étudiant(e) avait été sélectionné(e) à l'entrée du M1.

Cette sélection, opérée par la commission compétente (dont les décisions sont notifiées), vaut pour l'ensemble du cycle de deux années de Master DIDE. Ainsi, les étudiants ayant validé la première année accèderont à la seconde année de master DIDE, dans le parcours pour lequel ils ont été sélectionnés. La sélection à l'entrée dans le master suppose ainsi le choix par le candidat d'un parcours (voire plusieurs, classés par choix) sur lequel/lesquels la candidature porte. Un(e) étudiant(e) sélectionné(e) pour le Master DIDE est donc inscrit(e), dès la première année de Master, dans un parcours.

Un(e) étudiant(e) inscrit en M1 peut présenter une demande de changement de

parcours en cours de Master 1 ; cette demande est alors soumise, en fin d'année de Master 1 à la commission de sélection compétente. En cas de refus, l'étudiant(e) poursuit sa formation en deuxième année dans le parcours d'inscription initiale. Un(e) étudiant(e) ayant validé les 60 crédits ECTS d'une première année de Master pertinente, soit dans un autre établissement, soit dans une autre mention de Master d'UCA, peut être admis(e) à poursuivre son cursus en deuxième année de Master DIDE. Cette admission repose sur une procédure de sélection établie, en tenant compte, outre du dossier présenté, des capacités d'accueil au sein de la formation.

La sélection, à l'entrée du Master, est opérée sur dossier.

Elle suppose que l'étudiant(e) soit titulaire de la Licence, dans le même domaine de formation (droit) en principe, avec le choix des matières fondamentales (droit international ; droit de l'Union européenne) comme matières accompagnées de TD au cours du cursus de Licence.

A titre exceptionnel, les étudiants titulaires de 180 crédits correspondant à un diplôme de Licence (française ou étrangère, de niveau équivalent) dans les disciplines voisines (droit et relations internationales, sociologie, philosophie, histoire, géopolitique...) peuvent candidater.

LANGUES

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, de cette langue est un prérequis pour suivre cette formation.

Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international et du droit européen. Des cours d'anglais et en anglais sont ainsi dispensés dans le cadre de la formation.

RENSEIGNEMENTS

IdPD – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

☎ +33 4 89 15 26 63 – Site Internet : <http://unice.fr/idpd/>

Courriel : idpd@unice.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Toutes les UE composant le Master 1 sont obligatoires.

SEMESTRE 1

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures Ensgt	Coef.	Ecrit / Oral CC / CT	Durée épreuve	ECTS
UE : Droit international privé ECUE Cours Droit international privé ECUE TD Droit international privé	30 CM +15 TD	1 0.5	CT Ecrit		6
UE : Contentieux de l'Union Européenne ECUE Cours Contentieux de l'UE ECUE TD Contentieux de l'UE	30 CM +15 TD	1 0.5	CT Ecrit		6
UE : Droit des relations extérieures de l'Union Européenne Droit des relations extérieures de l'UE	30 CM	1	CT Oral		3

UE : Droit des organisations internationales Droit des organisations internationales	20 CM	1	CT Ecrit		3
UE : Droit international et européen de l'environnement Droit international et européen de l'environnement	30 CM	1	CT Oral		3
UE : Choix du parcours Semestre 1 Droit international et européen des nouvelles technologies OU Introduction migrations studies 1	20 CM	1	CT Ecrit/oral		3
UE PPR 1 ECUE Approche théorique et pratique du contentieux international ECUE Common Law ECUE Anglais juridique ECUE Méthode de la recherche juridique	30 TD 15 TD 15 TD 20 TD	1 0.5 0.5 1	CC		6

SEMESTRE 2

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures Ensgt	Coef.		Durée épreuve	ECTS
UE : Droit du commerce international ECUE Cours Droit du commerce international ECUE TD Droit du commerce international	30 CM +15 TD	1 0.5	CT Ecrit		6
UE : Droit international et européen des droits de l'homme Droit international et européen des droits de l'homme	20 CM	1	CT Oral		3
UE : Droit international des espaces Droit international des espaces	20 CM	1	CT Ecrit		3
UE : Droit international et européen des ressources naturelles de l'énergie Droit international et européen des ressources naturelles et de l'énergie	20 CM	1	CT Oral		3
UE : Droit international et européen des migrations Droit international et européen des migrations	30 CM	1	CT Ecrit		3
UE : Choix du parcours Semestre 2 Droit de la sécurité internationale OU Introduction migrations studies 2	20 CM	1	CT Ecrit/oral		3
UE PPR 2 ECUE Méthode de la recherche juridique ECUE Procès simulé ECUE Anglais juridique	20 TD 30 TD 15 TD	1 2 0.5	CC		9

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1^{er} semestre : 1^{ère} quinzaine de janvier 2020
- 2nd semestre : dernière semaine d'avril 2020

Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.

MODALITÉS

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Compensation entre les ECUE de chaque UE.

Obtention du Semestre

Compensation entre les UE de chaque semestre.

Obtention de l'Année

Compensation entre les deux semestres de chaque année du Master.

Pas de compensation entre les deux années de Master.

Note éliminatoire

Note éliminatoire pour l'UE PPR du semestre 4 : 7/20

REDOUBLEMENT

Redoublement possible, sans condition pour la première année de Master, et sur autorisation du Conseil pédagogique de la formation pour la seconde année de Master.

ORIENTATION M1 ⇔ M2

En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)